



## Quel calendrier ?

### Quand sera connu le projet de loi ?

La loi devrait être votée avant l'été 2020.

**Ce que revendique l'UNSA :** L'UNSA a demandé un calendrier précis et a obtenu que l'avant-projet de loi soit rendu public au premier trimestre 2020. Des concertations avec les partenaires sociaux auront lieu en amont.

### Quelles seront les dates d'application ?

Le nouveau système s'appliquerait à tous les salariés et ce quel que soit leur statut à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### Y aura-t-il une période de transition entre les 2 systèmes ?

Le 1<sup>er</sup> ministre a acté le principe d'une transition longue de 15 ans afin de faire converger les 42 systèmes de retraite actuels dans un seul et même régime. De la même façon, il a indiqué que cette période de transition pour être allongée pur tenir compte des spécificités de certains régimes. C'était une revendication forte de l'UNSA.

**Ce que revendique l'UNSA :** Nous voulons maintenant que le gouvernement passe aux actes. Cette période de transition longue et adaptée aux spécificités, avec les garanties nécessaires pour les salariés, doit être actée avant le passage au système universel.